

# Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais



Vendredi 9 août 1996

N° 12.533

5,00 F

Culture

Le théâtre Vollard en difficulté

## Vollard et la D.R.A.C.: le divorce

*Le théâtre Vollard a alerté l'opinion sur ses difficultés. A l'origine de ce «calvaire», les relations «négatives» entretenues entre la D.R.A.C. et le théâtre et la révision de la subvention allouée par l'institution dans le cadre de la convention triennale.*

«**L**e théâtre Vollard est en train de divorcer de la D.R.A.C.» (direction régionale des actions culturelles, ndlr). Par ces propos, le responsable de la troupe théâtral, Emmanuel Genvrin, a résumé les relations «négatives» existant entre la Direction régionale des actions culturelles de La Réunion et la compagnie Vollard. Un divorce qui tourne au «véritable calvaire depuis sept mois, avec des

retentissements graves» sur l'activité de la troupe, selon son représentant. «Nous nous retrouvons avec 199.000 francs sur le compte et des permanents de la troupe à l'assedic», a déclaré Emmanuel Genvrin soulignant ainsi «les conséquences de la décision de la D.R.A.C. de "déconventionner" Vollard». Vollard parle là de la décision ministérielle de diminuer la subvention établie dans le cadre de la convention triennale. «De 600.000 francs,

elle est passée à 400.000 francs». Une baisse de 200.000 francs que Vollard déclare ne pas comprendre. D'autant que «la majorité des objectifs de la troupe ont été menés de front». La troupe a argumenté ses propos en rappelant les 9.000 entrées réalisées pour la reprise de Lepervanche, l'obtention du label du cinquantenaire, les animations et formations pour les jeunes, la tournée en métropole avec les 5.000 Parisiens sur la place

Stalingrad pour les représentations de "Ubu colonial"...

### Précisions de la D.R.A.C.

Par contre, la D.R.A.C. a déclaré à notre confrère le J.I.R. qu'«un déficit en création» de la troupe a motivé cette décision. L'institution a précisé que l'engagement pour la réalisation de la pièce

"Émeutes" en 1995 n'a pas été tenu dans le délai fixé. A cet argument, Vollard oppose les mauvaises conditions de travail de la troupe ainsi que «la campagne de dénigrement» dont il s'estime victime de la part de la D.R.A.C. «Jeumon est sans toit depuis longtemps. Et avec les travaux qui n'en finissent plus comment travailler?».

Sur la baisse de la subvention contestée par Vollard, la D.R.A.C. précise encore à notre confrère

qu'ayant financé "Émeutes" en 1995, elle ne pouvait pas financer ce projet présenté à nouveau par la troupe en 1996. Cependant précise la D.R.A.C. encore «nous avons accepté de maintenir 400.000 francs de subvention et de négocier 200.000 francs en plus pour la création de l'œuvre consacrée à Baudelaire qui était proposée par la troupe cette année. Pour cela nous demandons à Vollard des pièces comptables. Ce qui n'est toujours pas fait».